

## Le sanctuaire de l'Inôpos à Délos

Par Jacques Tréheux, Neuchâtel

A Walter Spoerri, pour son  
soixantième anniversaire

Après avoir suivi sur le chemin du Néôrion et du Thesmophorion l'itinéraire des artisans chargés par les hiéropes déliens de vernir à la poix (πίσση ἀλείφειν) les boiseries des édifices placés sous leur contrôle<sup>1</sup>, j'avais averti que les cheminements de l'ἄλειψις réservaient d'autres leçons<sup>2</sup>. Voici la première.

Du compte IG XI 2, 219 (année 272 ou 271), A, l. 45 le Corpus donne le libellé suivant:

[πίσση μισθός· – –· τῶι δεῖνι ἀλείψαντι τοῦ Ἴγωποῦ? τὰς θύρας καὶ τὰς θυρίδας πάσας καὶ . . . . . τοῦ Π[ωρίν]ου καὶ τοῦ Ἡρακλείου – – σου].

Après révision de la pierre (octobre 1981), le texte de cette ligne me paraît devoir être transcrit et complété comme il suit:

[πίσση μισθός· – –· τῶι δεῖνι ἀλείψαντι τοῦ Ἴγωποῦ τὰς θύρας καὶ τὰς θυρίδας πάσας καὶ τ[οῦ οἴκο]υ τοῦ πρὸ αὐτοῦ καὶ τοῦ Ἡρακλείου [ἐξ ἴ]σου].

[Ἴγωποῦ est assuré; toutes les lettres sont claires et le N initial partiellement conservé.

Nous savions déjà que le bâtiment appelé Inôpos comportait une porte<sup>3</sup> (et peut-être plusieurs); on voit maintenant qu'il avait aussi des fenêtres, d'où l'on peut inférer que l'édifice était assez vaste<sup>4</sup>. On tient pour probable qu'il s'agissait d'un sanctuaire<sup>5</sup> où était desservi un culte au dieu du fleuve Inôpos, résurgence du Nil<sup>6</sup>. Que le sanctuaire se soit dressé au bord du cours d'eau est évident.

La révision présente l'avantage d'expulser le P[ôrino]s qui n'était manifestement pas en situation au bord du fleuve et de lui substituer un [οἴκο]ς. Cet *oikos* faisait partie du sanctuaire, comme c'est à Délos le cas de tous les *oikoi* qui ne sont pas entretenus par des Etats étrangers: *oikos* de l'Artémision, *oikoi* de

1 REG 99 (1986) 293–317; CRAI 1987, 168–184; BCH 110 (1987) 495–499.

2 REG, l.c. 317.

3 I. Délos 290, l. 103: [τῶι] Ἴγωποῖ τὴν θύραν ἐπισκευάσαντι; 338 Aa, l. 32: εἰς τὴν θύραν τοῦ Ἴνω[ποῦ]; cf. IG XI 2, 287 A, l. 46: κλείς καὶ χελώνιον ἐπὶ τὸν Ἴνωπόν.

4 Assez vaste pour que s'y fût tenu le banquet des Eileithyia (I. Délos 290, l. 117), qui, d'autres années, avait lieu à la Palestre (IG XI 2, 287 A, l. 84).

5 R. Vallois, *L'architecture hellénique et hellénistique à Délos I* (Paris 1944) 203, n. 1: «Le bâtiment peut avoir été un sanctuaire de l'Inôpos» et «ce n'est pas seulement un petit temple»; Ph. Bruneau, BCH, Suppl. I (1973) 120: «Il me paraît probable que l'Inôpos était un petit sanctuaire, nécessairement proche du cours d'eau» et p. 129: «L'Inôpos (si c'est bien un sanctuaire)».

6 Liste des textes où l'Inôpos est présenté comme une dérivation du Nil dans Ph. Bruneau, *Recherches sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique et à l'époque impériale* (Paris 1970) 17, n. 1.

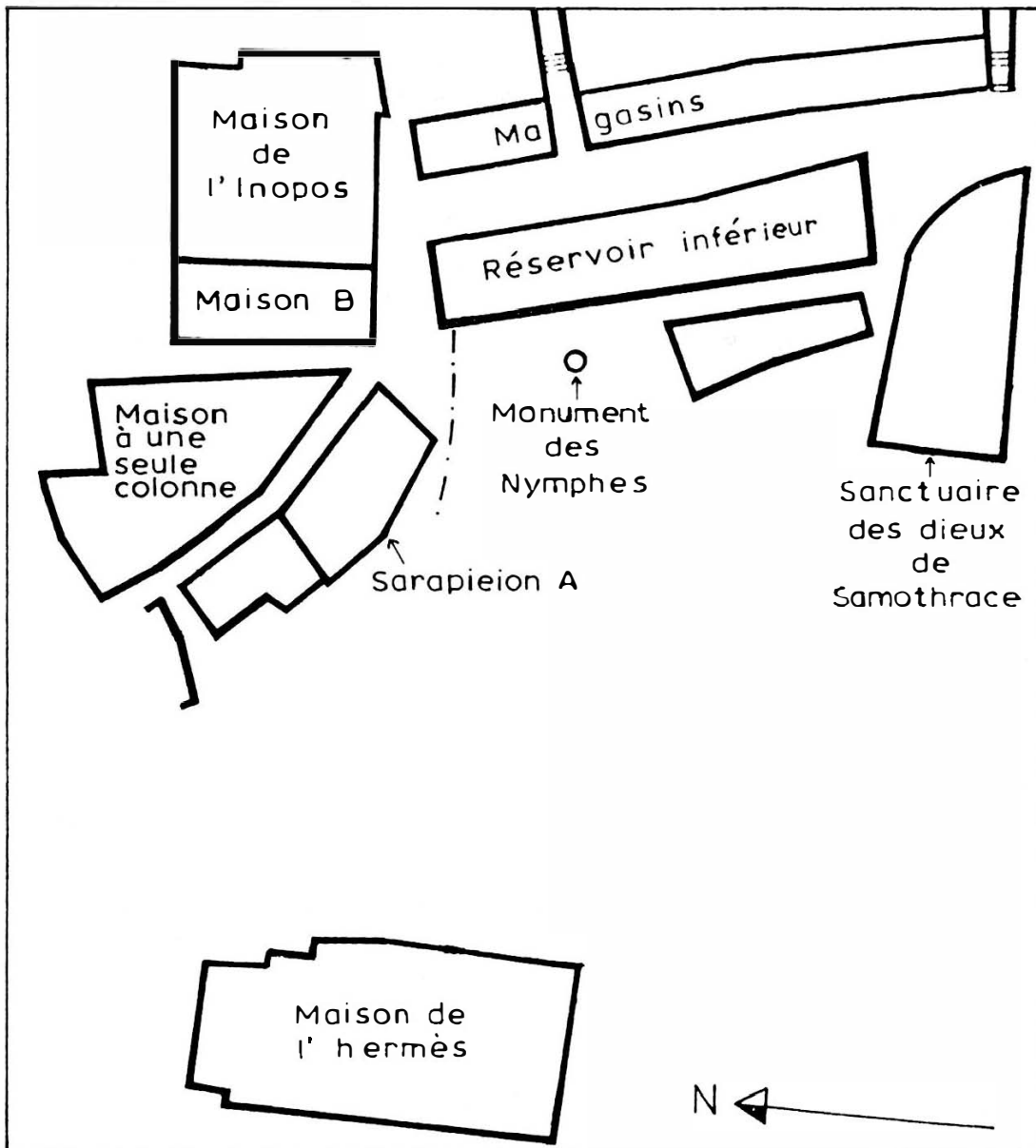


Fig. 1. Plan simplifié du quartier de l'Inôpos (échelle 1:1000), d'après BCH, Suppl. I, p. 124, fig. 7

l'Aphrodision ou de l'Artémision de l'île, par exemple<sup>7</sup>. L'*oikos* de l'Inôpos était situé  $\pi\rho\acute{o}$  τοῦ Ἴνωποῦ, ce qui signifie apparemment qu'on le rencontrait avant le bâtiment principal sur la voie qui conduisait au sanctuaire.

Enfin, la proximité du sanctuaire de l'Inôpos et de l'Hérakléion se trouve confirmée. Elle était déjà attestée par plusieurs textes<sup>8</sup> et unanimement reconnue<sup>9</sup>. A la fin de la ligne, le complément [ἐξ ἴ]σου est le seul qui réponde aux

<sup>7</sup> Sur les *oikoi* du sanctuaire à Délos, J. Tréheux, *Stemmata* offerts à J. Labarbe (Liège 1987) 377-390.

<sup>8</sup> IG XI 2, 144 A, l. 72-73; 287 A, l. 46-47; I. Délos 290, l. 161-162; IG XI 4, 1289.

<sup>9</sup> E. Schulhof, BCH 32 (1908) 41-42; P. Roussel, *Délos, colonie athénienne* (Paris 1916) 233, n. 4; F. Durrbach, *Comm. à I. Délos 290*, l. 156-165 (p. 16).

dimensions de la lacune et aux exigences du sens. Il faut entendre par là qu'on a appliqué à l'Hérakléion le même traitement qu'au bâtiment principal de l'Inôpos et à son *oikos*, c'est-à-dire toutes les fenêtres.

Ces points acquis, il convient de tenter de mettre en relation la nomenclature des Comptes avec les monuments mis au jour par l'exploration archéologique. Exercice périlleux auquel R. Vallois et Ph. Bruneau se sont livrés et dont ce dernier savant a convenu qu'il se soldait par un demi-échec<sup>10</sup>. Cependant, en livrant une donnée supplémentaire, la révision du compte 219 invite à éprouver une combinatoire nouvelle.

En regard de trois édifices sûrement proches du fleuve Inôpos (fig. 1),

– la «Maison de l'Inôpos»,

– la «Maison B» et

– la «Maison à une seule colonne»,

nous pouvions jusqu'à maintenant exposer trois dénominations:

– ὁ Ἴνωπός, entendu au sens d'un édifice, peut-être un sanctuaire,

– ἡ οἰκία ἢ πρὸς τῶι Ἴνωπῶι<sup>11</sup> et

– τὸ οἶκημα οὗ ὁ κρηνοφύλαξ<sup>12</sup>.

Le compte 219 en ajoute une quatrième:

– ὁ οἶκος ὁ πρὸ τοῦ Ἴνωποῦ.

De la «Maison de l'Inôpos», R. Vallois a observé que le mur sud (mur de façade) ressemble au mur de fond du réservoir inférieur de l'Inôpos et doit remonter comme lui à l'Indépendance<sup>13</sup>; Ph. Bruneau acquiesce à cette datation<sup>14</sup>.

De même, Ph. Bruneau a montré que la «Maison à une seule colonne» avait été construite, sans doute à l'époque athénienne, autour des restes d'un édifice de l'Indépendance<sup>15</sup>.

Quant à la «Maison B», elle n'est pas datable précisément et c'est seulement «par vraisemblance» qu'on la rapporte à l'époque athénienne<sup>16</sup>.

R. Vallois s'est demandé si l'οἰκία ἢ πρὸς τῶι Ἴνωπῶι ou le bâtiment dit «Inôpos» ou l'οἶκημα du krénophylax ne s'élevait pas sur l'emplacement de la «Maison de l'Inôpos»<sup>17</sup>. On n'en saurait douter, mais cette multiplicité d'attributions possibles nous laisse sur notre faim. Ph. Bruneau, de son côté, estime

10 BCH, Suppl. I (1973) 129.

11 Sur cette maison, mentionnée une seule fois en 250 (IG XI 2, 287 A, l. 37), S. Molinier, *Les «maisons sacrées» de Délos* (Paris 1914) 25, qui l'identifie avec l'οἰκία ἢ ἦν Θευκίδους et D. Hennig, *Chiron* 15 (1985) 419, qui rejette l'identification de Molinier.

12 I. Délos 290, l. 81, local appelé encore οὗ ὁ κρηνοφύλαξ IG XI 2, 144 A, l. 72. Ph. Bruneau a démontré, art. cité 121–123, que les deux titres désignent le même fonctionnaire.

13 *L'architecture à Délos* I 203.

14 Art. cité 125.

15 Art. cité 118–119 et 126.

16 Ibid. 126.

17 *L'architecture à Délos* I 202–203.

douteuse la première possibilité, «car le mur de façade de la 'Maison de l'Inôpos', long de 8,70 m et construit en bel appareil, ne semble guère convenir à une maison que les hiéropes de 250 louaient au prix relativement modeste de 44 drachmes»<sup>18</sup>. Et il se rallierait plutôt à la troisième conjecture (οἶκημα du krênophylax = «Maison de l'Inôpos»): de la sorte, «la krênè et le local du préposé» à sa surveillance «se trouveraient ... de chaque côté de la même rue, et bâtis en même appareil»<sup>19</sup>. Le bâtiment appelé «Inôpos» s'identifierait alors avec la «Maison à une seule colonne»<sup>20</sup>.

Ce schéma me paraît se heurter à une objection de vraisemblance. Comme l'observe justement R. Vallois, l'οἶκημα du krênophylax était sans doute une simple «chambre»<sup>21</sup> et l'on imagine mal ce fonctionnaire se prélassant dans un logement de fonction dont la façade s'étire sur près de 9 m. Cette raison et l'apport du compte 219 me conduisent à proposer un schéma différent.

En montant la rue qui mène au réservoir inférieur de l'Inôpos, on rencontre à main gauche, juste en face du réservoir, une petite maison, la «Maison B», qui doit être, compte tenu de ses dimensions, constituée par une pièce unique: j'en fais l'οἶκος ὁ πρὸ τοῦ Ἴνωποῦ du compte et l'οἶκημα du krênophylax. La grande maison qui lui est accolée à l'Est, la «Maison de l'Inôpos», s'identifie alors avec l'édifice que les textes appellent ὁ Ἴνωπός. Et la dénomination d'οἰκία ἡ πρὸς τῷ Ἴνωπῷ s'applique tout naturellement à la «Maison à une seule colonne», sans doute plus petite que la «Maison de l'Inôpos» sous l'Indépendance et justiciable d'un loyer relativement bas.

Une question reste sans réponse, une question qui n'a jamais été évoquée et qui se pose dans les mêmes termes, quelles que soient les identifications admises. Doté d'un οἶκος annexe, l'édifice que les Comptes appellent Inôpos apparaît plus clairement encore qu'auparavant comme un sanctuaire<sup>22</sup>. Comment expliquer alors qu'un sanctuaire de l'Indépendance ait été désacralisé et transformé en une maison privée sous la seconde domination attique, à une époque où les cultes païens étaient encore respectés? Je ne peux invoquer aucun exemple parallèle et le cas de l'Hérôon à la porte de l'Ouest à Erétrie, qui vient à l'esprit, est d'un autre temps et d'une autre nature<sup>23</sup>. On pourrait risquer diverses hypothèses, par exemple imaginer que le culte du dieu de l'Inôpos, venu du Nil comme le fleuve, aurait été transféré dans l'un ou l'autre des sanctuaires égyptiens, proches eux aussi du cours d'eau. Mais aucune conjecture ne s'autorise du moindre indice. Le problème demeure entier.

18 Art. cité 129.

19 Ibid.

20 Ibid.

21 *L'architecture à Délos* I 202-203.

22 Supra p. 154sq. et l'étude à laquelle la note 7 renvoie.

23 Cl. Bérard, *L'Hérôon à la porte de l'Ouest*, Eretria III (Berne 1970); sur la désaffectation de l'hérôon et ses causes possibles, op. cit. 71.